



# MAIRIE DE COGGIA

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

SEANCE DU 12 avril 2019

DELIBERATION N° 2019/20 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU CCAS DE L'EXERCICE 2018

Date de la convocation : 08/04/2019  
Le 12 avril 2019, la Commission Administrative du CCAS de la Commune de Coggia s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale sous la présidence de Monsieur Mathieu RUBINI

Nombre de membres  
Composants l'Assemblée : 08  
ETAIENT PRESENTS : Mr ALIAGA Jean François, Mme ANGELI Françoise,  
Mme SAUL Emmanuelle, Mr PERI Marius, Mme NATALI Maryse

Nombre de Conseillers  
en exercice : 08

Nombre de membres  
présents : 06  
ETAIENT ABSENTS : Mme ANDREANI Claudia, Mme BIFFERALI  
Laurène.

Nombre de votants : 06  
ETAIENT REPRESENTES :

Quorum : 05  
Le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer

Secrétaire de séance  
Mme Emmanuelle  
SAUL

EXPOSE DES MOTIFS  
Monsieur Mathieu RUBINI donne lecture du document tel que dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur Municipal

Sur exposé de Monsieur

LE BUREAU  
PRES EN AVOIR DELIBERE  
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, le Budget Primitif de l'exercice 2018 et l'ensemble des Délibérations Modificatives qui s'y rattachent.

CONSIDERANT, l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2018,

CONSIDERANT, l'exécution du budget de l'exercice clôt dans ses différentes Sections budgétaires,

CONSIDERANT, la comptabilité des valeurs inactives,

Après réunion du Bureau, le 12 avril 2019

DECLARE

Que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,  
n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Mathieu RUBINI